

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU LOIRET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRAINOU**

SEANCE ORDINAIRE DU lundi 27 avril 2026

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur PÉPION, Maire.

Date de convocation : le 13 avril 2026

Etaient présents

PÉPION Aymeric, TEMPLIER Thomas, MARTNEZ Guillaume, AMPE Olivier,
BEGIN Marie Véronique, ENGELRIC BERRUET Denise, CLEMENT Sylvie,
FOUCAULT Jacqueline, CAILLAULT Laurent, GROULT Isabelle, ETIENNE
Christelle, MASSAMBA MA NKOSSOU Freddy, JOUSSET Laëtitia, BLEE
Cédric, GROENINCK Laurence, GALLO Maxime, GREZANLE Aurélie,
SAGUERRE DE CESPEDES Virginie, GILET Alain, CAULIEZ Patrick.

Absents représentés

ROLAND Fabrice-Claude a donné pouvoir à Freddy MASSAMBA,
GALLIER François a donné procuration à Olivier AMPE,
RENIMEL Isabelle a donné pouvoir à Marie-Véronique BEGIN.

Secrétaire de séance : Christelle ETIENNE



**Délibération n° 2026 / 43 – APPROBATION DE LA PROPOSITION COMMERCIALE MON
JOB SAISONNIER**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la nécessité d'assurer la continuité du service public de restauration scolaire ;

VU la proposition commerciale de l'agence « Mon Job Saisonnier » annexée à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT l'absence simultanée du chef de cuisine et du second de cuisine, ne permettant pas d'assurer
la continuité du service de restauration scolaire dans des conditions normales ;

CONSIDÉRANT la nécessité de recourir à un agent temporaire afin de garantir le bon fonctionnement du
service;

CONSIDÉRANT que la commune a sollicité l'agence « Mon Job Saisonnier » pour la recherche et la mise à
disposition d'un agent de renfort pour une durée adaptée aux besoins du service, dans l'attente de la prise de
fonctions du futur chef de cuisine ;

DÉCIDE

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 045-214503278-20260427-2026_43-DE



ARTICLE 1 :

D'APPROUVER le recours à l'agence « Mon Job Saisonnier » pour la mise en œuvre d'une prestation de recrutement temporaire ;

ARTICLE 2 :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette démarche.

Certifie exécutoire, pour copie conforme,

Le 27/04/2026

Le Maire


Aymeric PÉPION



La secrétaire de séance

Christelle ETIENNE

